



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE

MAIRIE DE LURS

Avis municipal

Objet : Concessions échues

Considérant l'article L222.15 du code général des collectivités territoriales, le Maire invite les concessionnaires ou les ayants droit des concessions, dont la liste est affichée ci-après, à se faire connaître en Mairie, par tous les moyens à leur convenance, munis des pièces justifiantes leur qualité, afin de procéder aux démarches nécessaires à la régularisation de la situation de la sépulture avant le 31 décembre 2025.

La liste des concessions échues est aussi consultable en Mairie.

Les coordonnées de la Mairie sont les suivantes :

Mairie
1, Place de la Mairie
04700 Lurs
04 92 79 95 24
mairie@lurs.fr

La Mairie est ouverte :

- Le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h00

Avec les remerciements de la municipalité.

Claire BENTOSELA
Maire de Lurs

Le Maire certifie que le présent avis a été affiché au cimetière et en Mairie du 09/10/2025 au 31/12/2025



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE

MAIRIE DE LURS

Liste des concessions échues en date du 09/10/2025

Commune de Lurs (04)

Cimetière de Lurs

CIMETIERE ANCIEN				
NOM	CONCESSION	PLAN	DATE OBTENTION	DATE EXPIRATION
ROUX Marcel	109	17	14/05/1987	14/05/2017
BOSSHART Carlos	107	19	24/10/1986	24/10/2016
PERRARD Roger	106	9	18/06/1985	18/06/2015
RICARD Francette	103	16	26/02/1985	26/02/2015
GRANIER Marie	97	32	25/04/1979	25/04/2009
SUBE Gabriel	69	11	01/12/1969	01/12/1999
ARNIAUD Denise	87	30	07/08/1974	07/08/2004
THURIN Arthur	41	4	18/11/1949	18/11/1979
OBELLIANNE Elisabeth	120	23	05/12/1991	05/12/2021